

BULLETIN D'INSCRIPTION**19 février 2017**

A compléter et à envoyer au plus tard le mardi 14 février 2017 accompagné de votre règlement de 10 € à l'ordre de "Ennery-Fitness" plus le certificat médical ou une copie de licence FFA ou FFTRI 2€ sera reversé au profit de l'association "RAFAEL lorraine"

19 février 2017

DORN Jeff
44 Clos des Vignes
57640 VRY

pour info tél: 06.86.89.14.68

19 février 2017

N° DOSSARD :réservé
organisation

Départ de la COURSE à 10H00 > place de la mairie à ENNERY

Sexe F M

NOM - PRENOM :

ADRESSE :

C.P : Ville :

Date de naissance: __ / __ / __ Tél: __ / __ / __ / __ / __

e-mail :@.....

Licencié : OUI NON N° Licence :

Club ou Association :

Date: __ / __ / __

Signature :

(du représentant
légal pour les
mineurs nés
avant 31/12/2001)

REGLEMENT

Article 1 : "Les 10 FIT " est une course route et nature sur une distance de 10kms organisée par l'association ENNERY-FITNESS. Le départ à 10H00 sera donné sur la place de la mairie pour descendre le village vers la Belle Croix, passer devant "CARREFOUR Market" et revenir par le lotissement du Begnenne pour récupérer la route de Chailly et remonter vers le chemin du bois de Chailly (piste verte), traverser celui-ci pour ressortir à Flévy et par la piste verte toujours, rejoindre l'arrivée située sur le parking de la salle omnisports "Le Breuil".

Deux ravitaillements seront prévus: le 1er au km 6,2 avec une zone de propreté (**on ne jette rien dans le bois**), et le deuxième après la ligne d'arrivée avec également une zone de propreté. Suivant conditions météo le parcours pourra être modifié.

Article 2 : L'épreuve est ouverte à tous, licenciés ou non, cadets, juniors, espoirs, vétérans, femmes ou hommes. Les frais de participation sont fixés à 10 €.

Article 3 : Les coureurs participent à cette compétition sous leur propre responsabilité. Un certificat médical avec la mention de " non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition" de moins d'un an est à fournir par les athlètes non licenciés. Pour les licenciés FFA ou FFTRI la photocopie de la licence 2017 devra être fournie.

Article 4 : Le chronométrage électronique sera effectué par CHRONOPRO avec des puces non jetables(n'oubliez pas de la rendre sinon facturation 10 €).

Un classement distinct par catégorie femme et homme sera réalisé, les trois premières et premiers des catégories séniors et vétérans seront récompensés ainsi que les trois premiers au scratch. Douches disponibles après course.

Article 5 : Responsabilité civile, les organisateurs sont couverts par une police souscrite à l'APAC-MAC. Individuelle accident: les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

- cadeau aux 500 premières inscriptions

A ENNERY

RETRAIT DES DOSSARDS

Le Samedi 18 février de 16H00 à 18H00

et le dimanche 19 février de 8H00 à 9H15

à la salle omnisports " Le Breuil " ENNERY